



Jérôme Lindon et Samuel Beckett (Jérôme Lindon est le fondateur des éditions de Minuit)

1 Pourquoi Beckett a-t-il fait interdire la mise en scène de Fin de Partie, imaginée par Gildas Bourdet en 1988?

Cette mise en scène a provoqué la colère de Samuel Beckett, dans la mesure où Gildas Bourdet envisageait un décor de couleur rose, alors que le texte de *Fin de partie* indiquait que les murs étaient gris. La pièce a donc été jouée avec des bâches recouvrant le décor initialement prévu. L'anecdote montre à quel point Beckett était pointilleux sur la représentation de ses pièces : nulle liberté n'est laissée au metteur en scène, les didascalies doivent être respectées ainsi que toutes les indications données dans le texte.

2 Pourquoi la distribution de Catherine Samie dans le rôle de Winnie a-t-elle posé problème en 2005 à la Comédie française? Qui s'y opposait? Pour quelles raisons?

Tant qu'une pièce ou un texte ne fait pas partie du domaine public¹, elle n'est pas libre d'accès. Pour jouer une pièce de Beckett, il faut donc demander l'autorisation à ses héritiers ou ayants-droits. Irène Lindon, fille de Jérôme Lindon, l'éditeur de Beckett depuis le début, joue ce rôle en France pour le compte des héritiers de celui-ci. Elle a donc contesté le choix de Catherine Samie pour jouer Winnie en disant que l'actrice était beaucoup plus âgée (80 ans)² que ce qui est prévu pour le rôle (une cinquantaine d'années). La pièce a cependant été jouée.

3 Pourquoi certains metteurs en scène refusent-ils la « momification » du théâtre de Beckett? Quels sont leurs arguments?

¹ Généralement 70 ans après la mort d'un auteur. Beckett ne tombera dans le domaine public qu'en 2059 !!!).

² En l'occurrence, l'actrice n'avait que 72 ans !

Certains metteurs en scène refusent la momification du théâtre de Beckett, c'est-à-dire le fait de toujours jouer la pièce dans un décor immuable, avec toujours les mêmes costumes ou accessoires et les mêmes jeux de scènes et mouvements. Joël Jouanneau par exemple met en avant le travail sur le plateau qui peut apporter des éléments meilleurs que ce qui est proposé par le texte. Généralement les metteurs en scène s'accordent cependant sur le fait de respecter le rythme imposé par Beckett, mais par ailleurs ils sont nombreux (Pierre Chabert, Robert Wiseman) à revendiquer une certaine liberté par rapport aux indications données, particulièrement dans le travail de scénographie.

